

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 51

Artikel: Le poisson
Autor: Hyspa, V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 16 décembre 1916 : Deux souvenirs de 1870. — Epilogue d'un horloger (communiqué par Pierre d'Antan). — Le poisson (Professeur V. Hysja). — Conflit de bon voisinage. — Coura-Toupena (Marc à Louis). — La passe-éclair. — Le remède. — Le Conte des dames. — Figaro-ci ! Figaro-là !

DEUX SOUVENIRS DE 1870

DANS un supplément de la *Gazette*, daté du 28 août 1870 et que veut bien nous communiquer un de nos lecteurs, nous trouvons deux souvenirs de l'occupation des frontières, lors de la guerre franco-allemande. Les événements actuels leur donnent un regain d'actualité.

Le premier est une pièce de vers patriotique, dédiée par le capitaine aumônier Sylvius Chavannes à l'état-major de la 2^{me} division.

Voici ces strophes.

1870.

L'écho lointain d'une guerre terrible
Telle l'alarme au sein de nos vallons.
Ah ! faudrait-il que la Suisse paisible
Vit l'étranger envahir nos cantons ?
Plutôt mourir que subir cet outrage,
Au champ d'honneur courrons d'un cœur joyeux
Pour protéger le pieux héritage
Que par leur sang ont conquis nos aïeux.

Sur les sommets qui bordent la frontière
Ou bien là-bas sur les rives du Rhin,
En citoyens toujours prêts à la guerre
Nous défendrons notre droit souverain.
Nous garderons le sol de la Patrie,
Pour le transmettre à nos petits enfants.
Grâce à nos bras, notre chère Helvétie
Libre et joyeuse, existera longtemps.

Sur un passé glorieux dans l'histoire,
Nous sommes fiers de fonder tous nos droits,
Nous vénérions la pieuse mémoire
Des vieux héros et des temps d'autrefois.
Mais nous savons qu'une tâche sacrée
Pour l'avenir vient s'imposer à nous :
La Liberté, par nos soins conservés,
Doit être un jour le partage de tous !

Peuples rivaux, déchirés par la guerre,
Ah ! laissez-nous vous parler de la paix.
Assez de sang déjà souillé la terre,
Voulez-vous donc vous haïr à jamais ?
Germains et Francs apaisez vos querelles,
Serrez la main de la fraternité !
Sur nos rochers, aux neiges éternnelles
Nous vous gardons la sainte Liberté.
Délémont, août 1870.

Ecrite dans les temps que nous vivons, la dernière strophe n'eût, sans doute, pas été la même, encore qu'on ne puisse qu'en louer la noble et généreuse inspiration.

Le second de ces souvenirs de 1870 est une anecdote.

A la frontière, quatre soldats vaudois sont obligés, surpris par la nuit, de coucher à l'au-

berge. La maîtresse de la maison ne sait pas un mot de français et nos Vaudois, pas un mot d'allemand.

— Quatre lits, demandent les soldats, en faisant ce geste de sommeil qui consiste à appuyer la joue sur la paume de la main.

— Je ne comprends pas, fait en allemand, l'hôtesse.

— Qua... tre... lits... répétent les soldats en scandant les syllabes et en montrant quatre doigts.

Même insuccès.

Enfin, impatiente de toujours répéter les mêmes paroles et la même mimique, sans réussir à se faire comprendre, l'un des soldats s'écrie :

— Vous êtes une fière bête !

— Ah ! vier bett !... So ! so !

Temps perdu. — Une dame fort pieuse se confessait à son pasteur du trop grand attachement qu'elle avait pour le jeu.

Le pasteur lui observa qu'elle devait en tout premier lieu considérer la perte de temps...

— Hélas ! oui, Monsieur le pasteur, interrompt la dame, on perd tant de temps à meler les cartes.

Voleur malgré lui. — Deux voleurs sont surpris à dévaliser une villa dont les propriétaires sont absents.

Interrogé par le juge informateur, l'un des malfaiteurs proteste énergiquement d'être entré dans la maison et d'avoir pris quelque chose. Il s'est, dit-il, contenté de faire le guet, pendant que son camarade opérait.

— Cependant, observe le juge, on vous a vu emporter des morceaux de musique.

— Oui, c'est vrai, Monsieur le juge, cela, seulement ; mais j'y fus bien obligé : c'étaient tous des morceaux à quatre mains.

Epitaphe d'un horloger.

Ci-gît

Pierre Pendulum, horloger,
Qui honora sa profession par ses talents.
Si l'intégrité fut le grand ressort de ses actions,

La prudence en a été le régulateur.
Humain, généreux, sa bienfaisance ne s'arrêtait
Qu'après avoir soulagé l'infortune.

Les mouvements étaient si bien réglés
Que jamais sa tête ne se dérangea,
A moins qu'il ne fût contrarié, démonté par des

[gens]
Qui n'avaient ni la chaîne, ni la clef de ses idées.
Il sut si bien disposer de son temps

Que les heures de sa vie
Coulèrent dans un cercle continu
D'agréments et de plaisirs.

Jusqu'à ce qu'une fatale minute
Que rien ne put retarder

Vint avancer le terme de son utile existence.

Il a quitté le séjour des humains
Avec l'espoir de repasser dans un autre monde,
Après avoir été nettoyé et réparé par son auteur.

(Communiqué par PIERRE d'ANTAN)

La mode. — Un de nos peintres s'est mis en tête, il y a quelques années, de faire un tableau de chaque mode nouvelle. L'intention était intéressante.

Il n'a, hélas ? qu'une toile encore, et elle est toujours vierge. Chaque soir, sa femme lui fait effacer l'ébauche qu'il a commencée : « C'est déjà trop vieux ! », lui dit-elle.

LE POISSON

Le poisson, à part quelques exceptions, est un animal aquatique. Cependant, sa conformatio[n] ne semble pas le désigner spécialement pour vivre dans l'eau ; disons-le bien haut pour que tout le monde l'entende : le poisson n'est pas bâti pour nager.

Privé de bras et de jambes, il lui est impossible de se gratter, et à plus forte raison, d'accomplir les gestes inhérents à l'exercice de la natation.

C'est clair et indéniable.

Mais de même qu'un ministre, quel qu'il soit, s'adapte toujours à sa fonction, quelle qu'elle soit, de même le poisson s'est adapté à son milieu. Avec une volonté de fer, avec cette sombre énergie qui puise ses forces dans le désespoir, le poisson, quand il s'est vu dans l'eau, s'est accroché à toutes ses branchies comme à une planche de salut ; dans ses branchies, il a fait entrer l'eau qui est ressortie par ses ouïes ; et devant l'expérienc[e] bien connue du « Chariot hydraulique », le poisson est arrivé à se maintenir et à se mouvoir dans l'eau, et a évité en même temps de se noyer.

Quoi qu'il en soit, cet animal est totalement dépourvu d'élégance. Il a une tête en lame de rasoir, sans doute pour mieux fendre l'eau, mais, en revanche, il n'a pas de cou. Sa tête est enfoncée dans ses épaules ; quant au reste de son corps, il va toujours en diminuant et finit piteusement... en queue de poisson, ou en éventail comme chez le homard, surnommé, à juste titre, le poilu des mers. Il n'y a rien à dire sur les mœurs du poisson... si ce n'est qu'elles sont douces, pures et paisibles ; et je m'étonne de la mauvaise réputation que certains ichtyologistes ont faite à la morue et au maquereau : au maquereau dont Aristote, Pline et tant d'autres nous font l'éloge ; qu'Ovide a célébré dans ses vers ; au maquereau, enfin, qui a si généreusement donné son nom à une grosseille !

Mais cette basse calomnie ne peut atteindre le maquereau, pas plus que la morue ; la morue, dont la chair est si estimée, la morue qui est, en quelque sorte, l'olivier de l'Océan Atlantique.

On ne connaît que trois espèces de poissons : les gros, les moyens et les petits.

Les gros et les moyens mangent les petits ; les gros ont tort. Seuls les moyens ont une excuse : la faim, vous le savez, justifie les moyens.

Le poisson en captivité est d'un commerce plus agréable que n'importe quel oiseau. D'a-

bord, il ne peut pas s'envoler, et puis... il ne chante pas. C'est le personnage muet par excellence, bien que la nature l'ait doté d'un œil de perdrix. Il est muet, parce qu'il ne peut pas parler dans l'eau, sous peine d'asphyxie. Personne ne peut parler dans l'eau.

En général et même en particulier, le poisson vit en toute saison, dans les lacs, dans les rivières, dans les étangs, dans les mers et dans les bocaux... La mer semble être leur résidence préférée...

A propos de la mer, on me pose depuis vingt ans la même question. C'est trop ! « Comment me demande-t-on, comment la mer où les fleuves se déversent continuellement, ne déborde-t-elle pas ? »

C'est très simple :

1. Le sable formant le fond de la mer absorbe une partie de cette eau ; 2. Il y a les éponges, et, 3. les poissons.

Les poissons en boivent une énorme quantité ; ils en boivent d'autant plus que l'eau de la mer étant très salée, ils sont toujours altérés.

Professeur V. Hyspa.

(*Bulletin suisse de pêche et de pisciculture.*)

Accord parfait. — M. et M^{me} X sont en instance de divorce, pour cause d'incompatibilité d'humeur.

Appelés en conciliation devant le président du tribunal, ils sont à peine assis qu'ils prennent tous deux la parole.

— Monsieur le Président, c'est bien décidé ; je ne veux plus, je ne peux plus vivre avec mon mari.

— Monsieur le Président, c'est bien décidé ; je ne veux plus, je ne peux plus vivre avec ma femme.

Le magistrat, quelque peu interloqué :

— Bon, très bien... Mais alors de quoi vous plaignez-vous ? Vous êtes parfaitement d'accord.

Conflit de bon voisinage.

Il fut un temps — on s'en souvient — où la question du « niveau du Léman », mettait périodiquement en conflit Vaudois et Genevois. Dès lors, on a redressé la mappemonde et la cause du conflit a cessé comme par enchantement. Vaudois et Genevois sont devenus les meilleurs amis du monde et, certes, ce n'est pas du luxe dans les circonstances présentes.

Donc, un jour, à Genève, au temps où le conflit était toujours latent, après une hausse extraordinaire des eaux du lac, qui avait causé des dégâts assez sérieux sur la rive vaudoise, un Vaudois et un Genevois se prirent de langue au sujet de la sempiternelle question du « niveau du Léman ».

— Je vous assure, mon cher, disait le Genevois, que nous n'avons aucun mauvais sentiment à l'égard de nos voisins du canton de Vaud.

— Alors, pourquoi diable nous inondez-vous toujours comme ça ? Pouvez-vous donc pas baisser votre tonnerre de barrage !

— Mais ce n'est pas le barrage qui est cause du mal, répliquait le Genevois. Tenez, vous voyez là-bas la *Pierre à Nil* ? Eh ! bien, si nous pouvions nous en approcher, nous constateriez, d'après le limnimètre qu'y s'y trouve, que le niveau du lac est à la hauteur fixée par les conventions.

— Tout ça n'est pas clair. Etes-vous sûr que votre *Pierre à Nil* touche bien le fond ?

Au tribunal civil. — *Un avocat* : Voici un document qui prouve que notre adversaire a reçu un pot de vin.

Le président : — Je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'il soit versé aux débats.

COURA-TOUPENA

L'ETAI on crapin, on crebilia-soumâre et on coura-toupena mimerâ ion. Se vo desé tot cein que lè dzein racontâvant de li, mè foudrai onna Bibbia pè grôcha que cliaque d'Osterwa, po l'écrire. Et pu vo lè crâirâ pâtoître pas tote et lâi a rein que mè bourlai mè de ne pas mè craire. Vu voz'en dere trâi, et pas iena dè pllie ; se voz'en voliâ mè, ma fâi... !

* * *

L'avâi on iadzo à la dzorna on sèyetau po fere lè fein. L'avâi falu chautâ à pi djoint lè dhî z'hâore por cein que, à cein que desâi Coura-toupena, lo temps voliâve tsandzi. Quand lè qu'on sèye, et qu'on n'a rein remedzi du l'auba, on a fam qu'on diâblio à midzo. La mère Coura-toupena n'avâi pas z'u lezi de fere d'au bacon et tot lo diâblio et son train. N'avâi couâi que douz z'âo à la coqua, ion po son hommo et ion po l'ovrâ. Min de soupa, min de dzerdenâzzo, de salarda ô reparau : rein que clli z'âo et on bocon de pan. Coura-toupena, li-mimo, quand lè que l'a vu elli boquenet de pedance — sa fenna étaï oncora bin mè coura-toupena que l'h — l'a fé état d'avâi pou fam et l'a laissé l'autro z'âo. Adan la fenna fâ dinse :

— Dzozet (l'ovrâ l'avâi à nom Dzozet) tè faut t'escrima po croussâ clliau douz z'âo, on pâo tot parâi pas lè retsaudâ.

Et Coura-toupena fasâi :

— Medze pî, Dzozet, medze pî, atsé z'ein douz, tant pis : se te chaute, chautera.

* * *

Et Dzodzet l'a medzi, mâ n'a pas chautâ.

On autre dzo, po lo soupâ âo bin po lo petit-goutâ — m'ein rappelo pas adrâi bin — l'avâi dâi truffie boulâite. Vè Coura-toupena, quand on avâi dâi truffie boulâite, on medizve pas d'au pan avoué. Tot parâi, elli dzo que vo dio, l'âi restâve on bocon de sérâ tot mousi, et l'a bo et bin bêtâ su la trâbilia. N'a-te pas falu que Dzozet l'en preingne on bocon avoué sè truffie ? Tant que cein a fâ mou bin à Coura-toupena de vère medzi dûve z'affrê ein on iadzo et dit dinse :

— Vouâite-vâi elli tsancro de tonnerre d'au diâblio de Dzozet se vâo pas remouâ lo bon goût de sè truffie avoué d'au sérâ !

* * *

Vo sède prau, atant conseilié que martchand de rebibe, que l'a fâ pou temps po ramassâ lè fein sti an. Coura-toupena l'avâi on cárro que, ma fâi, l'a étaï sèy pè la pliodze. Du cein n'a-te pas pliu queinze dzo dourênt ! Quin fein ! Bon Dieu d'au ciè, quin fein ! Cheintâi mau, qu'on diâblio. Rein que l'oudeu l'arâi eimpouësenâ ti lè coura-crau de la cououna. Rein que d'acheintre elli fein, lè bolet pessifant de dèlao : ein que preteindant qâimameint que l'avâi fâ avortâ dâi vatsé.

On deveindro de l'autra senanna, que l'avant lo Conset communat, lo presideint Tor-tyu fâ dinse à Coura-toupena :

— Et ton fein, qu'ein a-to fê ?

— Mon fein, que repond stisse, ne valiâi rein po lè bête, ni po medzi, ni po éteindre, adan l'è menâ âo martsi pè Lozena, iô lè parti quemet d'au sucro.

Et lè municipau l'ant de :

— Cllia serpeint de Coura-toupena, l'è pe fin que lo renâ !

MARC A LOUIS.

Invitation. — M. et M^{me} X projettent depuis longtemps de convier un dimanche à dîner deux de leurs parents habitant la bantue. Il s'agit de rendre une politesse acceptée durant l'été.

L'autre dimanche, il pleuvait à torrents :

— Quel dommage, dit M. X à sa femme, que nous n'ayons pas eu l'idée d'inviter le cousin et la cousine à dîner aujourd'hui. La politesse était rendue et, par ce mauvais temps, sûrement, ils ne seraient pas venus.

Certificat. — Une dame, qui n'est pas connue pour sa célérité à payer ses notes, demande à sa couturière des renseignements sur une bonne qui a été au service de cette dernière.

— Cette fille est-elle honnête ?

— Tout ce que je puis vous dire, Madame, c'est que chaque fois que je l'ai envoyée chez vous avec une note de fournitures, elle est revenue les mains vides.

La passe-éclair.

C'était avant la guerre. Un Anglais, qui était arrivé trop tard pour assister à une fête de lutteurs dans l'Oberland, exprima au directeur de l'hôtel où il était descendu son regret de n'avoir pu voir et féliciter le vainqueur du concours.

— Mais, Monsieur, dit l'hôtelier, le lutteur que vous désirez voir habite à demi-heure d'ici. Vous le trouverez sûrement chez lui.

L'Anglais fait seller un cheval et s'en va suivre le lutteur en question. Ce dernier était à la maison.

— Aoh ! c'est vous le fameuse lutteur.

— Oui, Monsieur, c'est moi qui ai gagné hier le premier prix.

— Aoh ! volez-vo lutter avec moâ ?

— Si cela vous fait plaisir ?...

L'Anglais saute à bas de son cheval, enlève son habit et se met en position. Ignorant la lutte suisse, il boxe fort et ferme, sans attendre de préliminaires. Si bien que le lutteur, qui n'a eu le temps de se garer, tombe sur son séant.

Mais il se relève bientôt, saisit brusquement son adversaire à la brassée et le lance de l'autre côté d'un mur haut de trois mètres.

Sans se déconcenter, l'Anglais, lorsqu'il s'est relevé, crie au lutteur.

— Aoh ! mossié le lutteur, lancez aussi cheval à moâ, je vous prie.

Une opinion arrêtée. — Deux de nos députés se rencontrent dans les couloirs, au cours d'un débat très important. Ils échangent leurs sentiments sur l'objet en discussion.

— Mais, dis-moi, François, après tout, tu me paraîs rudement indécis.

— Indécis, moi ? Pas du tout. J'attends qu'une majorité se soit bien formée pour voter carrément avec elle.

Le remède.

Un jeune médecin soignait une demoiselle affectée de crises nerveuses très fréquentes et qui était insupportable à son entourage. Se croyant plus malade qu'elle ne l'était réellement, ce n'était, le jour durant, que longues et fatigantes jérémiaades.

Un jour que le docteur était à bout de patience, il fait avec humour à sa cliente.

— Savez-vous, Mademoiselle, ce qu'il vous faut faire ? Vous marier. Vous vivez trop isolée, cela ne contribue pas à rétablir votre santé. Je ne saurais vraiment vous donner meilleur conseil. J'ai l'honneur de vous saluer, Mademoiselle.

— Permettez, Monsieur le docteur, le conseil est bel et bon, mais... me marier !... et avec qui, s'il vous plaît ?... Que ne m'épousez-vous ?

— Mademoiselle, répondit le docteur, d'un ton calme, les médecins prescrivent les remèdes, mais ils ne les prennent pas.

En instance de divorce. — Un président de tribunal s'efforce de réconcilier deux époux.

— Comment voulez-vous que je prononce le divorce contre vous ; vous ne vous êtes seulement jamais battus ?

Le mari, avec un soupir :

— Ce ne sont pourtant pas les occasions qui nous ont manqué !